

Direction Générale
Tél. 05.53.93.47.09
Affaire suivie par Mme Stéphanie BORIE

Réf : SB/SF n° 2016.088

Marmande le 17 avril 2016

Procès-verbal du conseil municipal du Lundi 4 avril 2016

Nombre de conseillers en exercice : 33

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 29 mars 2016 s'est réuni le lundi 4 avril 2016 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, MANIER Bernard, CALZAVARA Martine, DUTHEIL Didier, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, CARBONNET Serge, Adjoints, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CORREGES Jacqueline, , CHRISTEN Roland, COUZINEAU Patrick, , ANGELY Lydie, CARRERE-GALDIN Nicole, BALLEREAU Marie-Catherine, MARCHAND Jean-Pierre, CAMPS Brigitte, DALLA SANTA Jean-Christophe, BRETAGNE Karine, SPECOGNA Marilyn, MAHIEU Anne, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, , BORDERIE Sophie, CERUTI Michel, GAY Laurent, Conseillers Municipaux –

Absents ou excusés : HOSPITAL Michel, MAURIN Patrick, CILLIERES Charles, VERDIER Alain

Pouvoirs : de Michel HOSPITAL à Brigitte CAMPS, de Charles CILLIERES à Joël HOCQUELET (retard)

Roland CHRISTEN est désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal du conseil municipal du 29 février 2016 est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, M. CERUTI s'abstenant car il trouve le compte rendu trop succinct.

En préambule à ce Conseil qui s'annonce chargé, M. le MAIRE explique pourquoi pour la première fois, on étudie le Compte Administratif 2015 avant les Budgets Primitifs 2016.

Il fait part d'une gestion « saine et dynamique » avec des « chiffres au vert » qui permettent d'investir sur l'avenir grâce à l'effort de tous et notamment des élus qui ont fait baisser de manière conséquente leurs frais de missions.

Pour répondre à certaines interrogations, il évoque le budget communication (77 000 €) qui n'a jamais été aussi peu élevé, le montant des études sur le fonctionnement (30 000 € en 2 ans) qui n'a jamais été aussi bas et souligne que si la « partie n'est pas gagnée, l'effet ciseau est enrayé grâce à une maîtrise des coûts »

19h20 – Arrivée de Charles CILLIERES

Avant l'examen des Comptes Administratifs, M. le MAIRE informe l'assemblée de la particularité de leurs votes. Le Maire ne participant pas au vote des comptes administratifs, il quittera la salle conformément à la tradition et propose Philippe LABARDIN à la présidence pour les votes des CA 2015. Le Conseil Municipal ne s'y oppose pas. Il précise également que ces comptes administratifs sont la validation des écritures 2015 du budget 2015

Il donne la parole à J. JACQUET pour présenter les Comptes Administratifs des budgets Principal et Annexes à l'appui de divers graphiques.

Dossier n° 1 – Approbation du compte administratif 2015 – budget principal

J. JACQUET revient sur les raisons qui ont présidé à l'organisation de ce Conseil (présentation et approbation du CA avant le vote des divers Budgets Primitifs 2016) et l'organisation des votes sur les diverses délibérations.

Elle évoque la bonne santé financière de la commune malgré un contexte national contraint et la baisse des dotations qui fragilisent les finances locales et précise que les subventions aux associations notamment sportives et culturelles ont été maintenues.

Elle présente ensuite tous les indicateurs généraux de réalisation du budget 2015 tant pour le fonctionnement et l'investissement et invite à poser des questions si besoin.

19h45 – Arrivée d'Alain VERDIER

J. HOCQUELET rappelle que beaucoup de choses ont été dites lors du Rapport d'Orientation Budgétaires mais veut néanmoins présenter une analyse « plus fine » en rapprochant le CA 2015 et le BP 2016 présenté.

Il met en doute le réalisme et la sincérité du Budget Primitif 2015 avec une surestimation des dépenses (plus de 4 M €) et une sous estimation des recettes, « sensées traduire une bonne gestion en père de famille » mais qui marque un « effet d'affichage qui va au-delà du raisonnable ».

Il redit qu'une collectivité ne se gère pas comme une entreprise, dont l'objectif n'est pas le profit mais de fournir un service public de qualité. Il suggère qu'avec un tel excédent de fonctionnement, on pourrait soit améliorer les services rendus à la population soit baisser la pression fiscale.

Il annonce que le groupe d'opposition s'abstiendra lors du vote du CA non pas que les chiffres ne sont pas alignés mais parce que le BP 2015 n'était pas réaliste.

M. le MAIRE explique, comme le faisait son prédécesseur, que le CA n'est que le reflet de l'existant et traduit la réalité des choses. Si vous ne votez pas, cela veut dire clairement qu'il ne correspond pas à la réalité des choses.

Concernant les dépenses de fonctionnement, nous recherchons en permanence et au quotidien à faire des économies. Ce n'est pas de l'insincérité mais une adaptation permanente.

Il souligne qu'il serait prêt à baisser les impôts mais ne sachant pas exactement « à quelle sauce l'Etat va nous manger » alors nous faisons des réserves pour continuer à investir comme cela a été fait notamment dans les écoles. Ceci l'amène à dire que s'ils avaient été élus lors de la mandature précédente, ils auraient pu faire des miracles. La réalité c'est que les chiffres que nous présentons sont tellement bons que vous ne savez que dire.

Pour M. CERUTI, les marmandais n'ont pas vu de baisse sur leur feuille d'impôts, ils ont par contre subi une augmentation des tarifs des services publics. La baisse des dépenses de personnel est liée au non remplacement des départs à la retraite et au développement des emplois précaires. Il pense qu'on aurait pu aller plus loin dans la renégociation des emprunts. Cette gestion génère les inégalités cela s'appelle l'austérité et le bilan présenté ne correspond pas aux orientations adoptées.

M. le MAIRE rappelle que Marmande n'est pas la seule collectivité à être présente sur la feuille d'imposition, mais est la seule qui présente un moins. Si on vous suit, en nous endettant et en embauchant, nous serions obligés d'augmenter les impôts. Il précise que les tarifs à la population n'ont pas augmenté mais ont suivi les coûts de la vie.

L. VALAY note que c'est la première fois que l'on reproche de ne pas avoir assez dépensé en fonctionnement. Parler d'insincérité est très fort et pourrait mettre en cause le travail réalisé par les services. L'objectif est de dégager une capacité d'autofinancement et elle se félicite des résultats obtenus.

L. GAY trouve le budget maîtrisé. L'endettement et la fiscalité baissent, cela correspond aux objectifs qu'il s'était fixé, il votera ce CA

J. JACQUET revient sur les recettes de fonctionnement que l'on ne pouvait prévoir qu'il s'agisse de la taxe foncière, des droits de mutation ou des cessions. Cela permet de dégager de l'autofinancement pour pouvoir investir sans réserve.

J. HOCQUELET redit qu'en matière de fiscalité, la réalité de l'an passé (baisse de la taxe foncière) n'était pas celle de cette année. Il ne doutait pas des économies réalisées, même si cela ne correspondait pas à ce qui avait été budgété et prévu et précise que ses propos ne visent pas l'administration.

M. le MAIRE note que l'an prochain, ce sont 900 000 € de dotations qui seront supprimés Ceci est une raison suffisante pour ne pas baisser les impôts et rappelle également les 700 000 € du chantier en régie du Comoedia qui n'étaient pas prévus ainsi que la renégociation des emprunts toxiques. Ce qui fait dire à D. DUTHEIL à l'encontre de M. CERUTI qu'au niveau de cette renégociation d'emprunts, cette majorité est allée bien plus loin que la précédente.

M. CERUTI souligne une bonne gestion comptable mais que cette majorité exige beaucoup du personnel qui doit faire plus avec moins. « Vous faites payer les services, vous gérez la crise ».

M. le MAIRE lui répond qu'un bilan comptable ne sert à rien, le tout est de savoir ce que l'on veut faire avec cette gestion. Notre majorité veut développer une ville agréable à vivre où les gens vivent en parfaite harmonie. C'est pour maintenir la cohésion sociale que nous avons stoppé la baisse des subventions aux clubs sportifs voire pour certains une augmentation. Je tiens à signaler qu'à Marmande, la Culture est soutenue par la municipalité et aucun festival n'a été supprimé. Il est important que les marmandais aient des refuges collectifs dans le monde d'aujourd'hui.

Votants : 31 - Abstention : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) Exprimés : 25 - Contre : 0 - Pour : 25 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n° 2 – Affectation du résultat 2015 - budget principal de la ville de Marmande

J. JACQUET présente le tableau qui fait apparaître un résultat global de :

Cpte 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	1 924 063.85 €
Ch. R 002- Résultat de fonctionnement reporté	3 245 250.17 €
Ch. R 001- Résultat de d'investissement reporté	119 774.72 €

M. CERUTI s'abstient

Votants : 32 - Abstention : 1 (CERUTI) - Exprimés : 31 - Contre : 0 - Pour : 31 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n° 3 – Adoption du Budget Primitif 2016 de la ville de Marmande

J. JACQUET présente le Budget Primitif 2016 qui s'équilibre à 26 603 516.68 € pour la section de fonctionnement et 11 728 837.61 € pour la section investissement.

Elle détaille ensuite la section de fonctionnement Chapitre par chapitre.

J. HOCQUELET souhaite une présentation globale avant de passer au vote chapitre par chapitre. M. le MAIRE lui fait remarquer que ce vote n'empêche pas le débat à la fin comme cela s'est toujours pratiqué.

Pour M. CERUTI, il faut faire « table rase du passé » surtout que vous avez dit que vous souhaitiez faire autrement.

J. JACQUET poursuit la présentation des recettes de fonctionnement

Le vote du budget par chapitre a donné le résultat suivant :

I - Recettes de fonctionnement

➤ Chapitre 70 – Produits des services du domaine et ventes diverses : 1 058 250 € (+11,79 %)

M. le MAIRE fait remarquer que les recettes des services stagnent.

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 73 – Impôts et taxes : 16 692 411 € (-1,19%)

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 74 – Dotations subventions et participations : 4 705 642€ (- 8,23 %)

M. le MAIRE qualifie d'erreur la politique menée précédemment. Au prétexte de vouloir aider les plus faibles, les propriétaires paient aujourd'hui une taxe foncière très élevée. Cela nous prive d'une compensation d'Etat plus forte. Incompréhension de J. HOCQUELET, avec une taxe d'habitation normale, on aurait plus de compensation et vous dites d'un autre côté que ces compensations baissent de plus en plus

M. le MAIRE ajoute qu'aujourd'hui, nous subissons la double peine pour le budget, pour les marmandais et M. CERUTI souligne que les taux n'avaient pas augmenté pendant 9 ans, sauf en 2009 fait remarquer J. JACQUET

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante : 205 874 € (+16,25%)

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 013 – Atténuation de charges : 108 000 € (+ 1,41%)

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 76 – Produits financiers : 5 514,03 € (+ 51,61%)

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 77 – Produits exceptionnels : 5 514,03 € (+ 51,61%)

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 78 – Reprises sur provisions : 73 330,12 €

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 73 330,12 €

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

II - Dépenses de fonctionnement

➤ Chapitre 011 – Charges à caractère général : 4 633 048 € (+4,41 %)

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés : 13 308 530 € (- 2,23%)

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 014 – Atténuations de produits : 23 000 €

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante : 2 996 495,70 € (-7,34%)

S. BORDERIE souligne la baisse de subvention au CCAS. M. le MAIRE lui précise qu'il s'agit d'une simple adaptation conjoncturelle en raison du personnel transféré

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 66 – Charges financières : 775 858,66 € (-12,43%)

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 67 – Charges exceptionnelles : 336 954,73 €

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement : 3 750 000 €

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 779 629,39 €

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

III - Recettes d'investissement

➤ Chapitre 13 – Subventions d'investissement : 1 992 175,00€

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés : 2 500 000 €

M. le MAIRE précise que tout sera fait pour ne pas atteindre ce montant

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 10 – Dotations fonds divers et réserves : 2 444 063,85 €

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 27 – Autres immobilisations financières : 14 082,68 €

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 024 – Produits des cessions : 355 000 €

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : 779 629,39 €

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 041 – Opérations patrimoniales : 42 833,97 €

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement : 3 750 000 €

Soit un autofinancement total de 4 572 463,36 €

M. le MAIRE se félicite que ce chiffre ne cesse de s'améliorer

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

IV - Dépenses d'investissement

➤ Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 143 000 €

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 204 – Subventions d'équipement versées : 391 500,00 €

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 1 883 705,00 €

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 23 – Immobilisations en cours : 863 382,14 €

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre opérations

• **OPAH-RU : 57 000 €**

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

• **Piste d'Athlétisme Dartialh : 965 000 €**

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

• **Centre Vie Cœur de Vie : 2 221 600 €**

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

• **Schéma Directeur d'Accessibilité : 200 000 €**

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

• **Eglise Notre Dame : 250 000 €**

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés : 2 181 755 €

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre sections : travaux en régie : 453 944,93 €

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

➤ Chapitre 041 – Opérations Patrimoniales

Votants : 32 - Abstention : 0 Exprimés : 32 - Contre : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) - Pour : 26 - Dossier adopté à la majorité

M. le MAIRE invite au débat.

J. HOCQUELET note une augmentation globale du BP 2016 de 10,7 %. A l'image du CA examiné précédemment, il s'interroge sur ce que sera la réalisation. Il regrette que ce BP n'ait pas été bâti en fonction du réalisé 2015, seul selon lui, permettant une comparaison valable. Il pointe tour à tour l'augmentation des charges à caractère général (+ 12 %), des charges nouvelles (+ 96 000 €), la baisse de la subvention du CCAS, une légère baisse des impôts locaux, un autofinancement qui ne s'améliore pas, des dépenses réelles d'équipements trop ambitieuses, un emprunt à + 66 % ce qui fera remonter le stock de la dette si tout est mobilisé ... en bref, un budget peu réaliste avec un effet d'affichage en terme d'investissement ce qui explique que l'opposition n'a pas voté ce budget « survitaminé » et donne rendez vous au CA 2016 pour en mesurer la réalisation.

M. le MAIRE réplique que l'on n'a jamais vu comparer un budget primitif au compte administratif du budget précédent ce qui entraîne une argumentation bâtie sur une erreur d'analyse.

Il note dans les explications de J. HOCQUELET 'des « lauriers tressés à longueur d'intervention » et s'étonne que l'opposition ait voté contre notamment sur les investissements comme la piste d'athlétisme, le schéma directeur d'accessibilité, l'église Notre Dame et l'OPAH RU. Et répond point par point sur les critiques soulevées par l'opposition. Opposition qu'il juge insincère.

C. CILLIERES reproche à M. le MAIRE « d'interpréter » les propos de l'opposition mais également un manque de « pédagogie » qui explique le vote contre la façon dont ce budget a été présenté.

M. le MAIRE redit que cela a toujours été fait comme ça mais qu'il est possible de changer les choses l'année prochaine.

J. JACQUET rappelle que le vote par chapitre est obligatoire.

L. VALAY ajoute que lorsqu'elle était dans l'opposition le vote contre n'était pas systématique.

M. CALZAVARA précise le nombre de personnes accueillis au CCAS et explique la baisse de subvention.

M. CERUTI redit son souhait d'un débat avant le vote chapitre par chapitre et pense qu'« il faut évoluer ». Il relève que les dépenses de fonctionnement enflent et que les prévisions d'investissement restent incertaines. Il commente en suivant la fiscalité en répétant que les plus modestes ont subi une hausse des prix des services, et que les économies sur les dépenses de personnels les obligent à faire plus avec moins. IL reproche donc de faire supporter aux populations la « politique d'austérité ». En section d'investissement, il note une stagnation des dépenses d'équipement, les incertitudes sur le pôle multimodal et l'abandon du projet « llot des capucins ». L'autre incertitude comme la notification de l'attribution des subventions dans la précision des recettes. Il ne vote donc pas ce budget et souhaite que le Conseil se prononce pour la suspension des baisses des dotations de l'Etat.

M. le MAIRE répond à chaque critiques soulevées en souhaitant écarter des réponses parcellaires et appelle à une vision globale.

J.L. DUBOURG ne comprend pas que l'on puisse voter à l'inverse certaines choses alors que qu'elles ont été acceptées en commission.

D. DUTHEIL commente l'abandon du projet « llot des capucins » en soulignant l'attitude responsable de la majorité.

M. CERUTI rappelle son adhésion aux 20 % de logements sociaux

J. JACQUET précise que les subventions ont été signées.

S'adressant à M. le MAIRE, J. HOCQUELET souligne qu'en terme « de caricature et d'ironie » vous avez rejoint votre prédécesseur et réclame un peu de cohérence entre le CA et le BP.

M. le MAIRE rappelle à J. HOCQUELET qu'il a toujours voté précédemment le Budget primitif avant le Compte Administratif ce qui est une ineptie.

L. VALAY confirme que c'est la première fois que le CA est voté avant le BP et que c'est une réel progrès.

Pour terminer, J. JACQUET précise et ceci est également nouveau une note de synthèse autant pour le CA que pour le BP ont été envoyées à tous les conseillers.

Dossier n° 4 – Approbation du compte administratif 2015 – budget annexe Parc de stationnement

Résultat de clôture : 19 866.26 €

J. HOCQUELET explique pourquoi l'opposition va s'abstenir sur ce budget annexe et affirme que cela n'a rien à voir avec les polémiques du passé et l'utilité du parking. L. VALAY lui signifie que ces polémiques tenaient au plan de financement et non à l'utilité de cet équipement. Et M. le MAIRE précise qu'il a été payé trois fois.

Pour M. CERUTI c'est une réflexion globale qu'il faut mener avec l'ensemble du stationnement et M. le MAIRE conclut qu'il n'a jamais été question de scinder les choses mais de se conformer à la loi.

Votants : 31 - Abstention : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) Exprimés : 25 - Contre : 0 - Pour : 25 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n° 5 – Affectation du résultat 2015 - budget annexe parc de stationnement

R 1068– excédent d'exploitation capitalisé	118 641.25 €
D 001 – résultat d'investissement reporté	- 118 641.25 €
R 002 – excédent de fonctionnement reporté	19 866.26 €

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n° 6 – Adoption du budget annexe 2016 du parc de stationnement

Le budget annexe 2016 du parc de stationnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 639 129.98 € dont 309 261.73 € pour la section d'exploitation et 329 868.25 € pour la section d'investissement.

Votants : 32 - Abstention : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) Exprimés : 26 - Contre : 0 - Pour : 26 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n° 7 – Approbation du compte administratif 2015 – budget annexe Assainissement

Résultat de clôture : 147 994,02 €

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31 - Contre : 0 - Pour : 31 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n° 8 – Affectation du résultat 2015 - budget annexe assainissement

R 1068 – Excédent d'exploitation capitalisé	76 118.35 €
D 001 – résultat d'investissement reporté	+ 571 503.35 €

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n° 9 – Adoption du budget annexe 2016 de l'assainissement

Le budget annexe 2016 du service assainissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 2 530 216.79 € dont 515 217.82 € pour la section d'exploitation et 2 014 998.97 € pour la section d'investissement.

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°10 – Approbation du compte administratif 2015 – budget annexe SPANC

Résultat de clôture : 140 298.20€

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31 - Contre : 0 - Pour : 31 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°11 – Affectation du résultat 2015 - budget annexe SPANC

R 002 – résultat de fonctionnement reporté	140 298.20 €
--	--------------

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°12 – Adoption du budget annexe 2016 du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le budget annexe 2016 du SPANC s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 165 803.20 €.

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°13 – Approbation du compte administratif 2015 – budget annexe Production d'Energie Renouvelable

Résultat de clôture : 101 033.71 €

Votants : 31 - Abstention : 0 - Exprimés : 31 - Contre : 0 - Pour : 31 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°14 – Affectation du résultat 2015 - budget annexe Production d'Energie Renouvelable

R 1068 – Excédent d'exploitation capitalisé	0.00 €
R 001 – Résultat d'investissement reporté	+ 91 433.02 €
R 002 – Résultat de fonctionnement reporté	+ 9 880.69 €

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°15 – Adoption du budget annexe 2016 - Production d'Energie Renouvelable

Le budget annexe 2016 de Production d'Energie Renouvelable s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 504 341.71 € dont 275 922.69 € pour la section d'exploitation et 228 419.02 € pour la section d'investissement.

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°16 – Adoption du budget annexe 2016 de la Salle de Spectacles du Comoedia

Le budget annexe 2016 de la Salle de Spectacle du Comoedia s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 159 645.00 €, dont 144 645.00 € en section de fonctionnement et 15 000.00 € en section d'investissement.

Votants : 32 - Abstention : 6 (MAHIEU-FIGUES-HOCQUELET-CILLIERES-BORDERIE-CERUTI) Exprimés : 26 - Contre : 0 - Pour : 26 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°17 – Approbation des comptes de gestion 2015 dressés par Monsieur José ABENIA, Trésorier Municipal

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°18 - Détermination des taux de la fiscalité sur les ménages – année 2016

J. JACQUET précise que les taux sont inchangés par rapport à 2015 et inférieurs à ceux de 2014. M. le MAIRE ajoute que les services des finances ont eu du mal à obtenir des chiffres précis pour la simulation des recettes fiscales ce qui rend la construction d'un budget difficile

Taxe d'habitation :	15,10 %
Taxe sur le foncier bâti :	37,65 %
Taxe sur le foncier non-bâti :	99.50 %

Votants : 32 - Abstention : 1 (CERUTI) - Exprimés : 31 - Contre : 0 - Pour : 31 - Dossier adopté à l'unanimité

Adoption d'un moratoire contre la baisse des dotations d'Etat aux collectivités

M. le MAIRE présente une motion que M. CERUTI souhaite soumettre au Conseil concernant la baisse des dotations de fonctionnement mais il précise que la 2^{ème} partie en sera supprimée car elle concerne la politique nationale

Le Conseil Municipal se prononce pour un moratoire sur la baisse des dotations d'Etat aux collectivités locales et territoriales.

Votants : 32 - Abstention : 1 (DUTHEIL) - Exprimés : 31 - Contre : 0 - Pour : 31 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossiers Finances :

Dossier n°19 – Création de tarif- caution parking espace exposition

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°20 – Affectation des dépenses afférentes aux travaux réalisés en régie municipale par les Services Techniques. Travaux complémentaires pour 2016.

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°21 – Acomptes sur subventions 2016 à des Associations sportives

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°22 – Attribution de subventions au CCAS et à l'EPA- Cité de la Formation de Marmande pour l'année 2016

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°23 – Octroi protection fonctionnelle à un agent municipal

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°24 – Convention de prestation de services de télécommunications Ville/CCAS

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°25 – Attribution de subventions aux associations culturelles, sportives, sociales et associations diverses pour l'année 2016

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossiers Marchés Publics :

Dossier n°26 – Adhésion à un groupement de commandes pour la fourniture de Granulats

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°27 – Adhésion à un groupement de commandes pour la fourniture de matériaux de voirie

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°28 – Adhésion à un groupement de commandes pour la réalisation de travaux de voirie

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossiers Ressources Humaines :

Dossier n°29 – Evolution du rythme de versement du régime indemnitaire du personnel communal

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°30 – Protection Sociale Complémentaire Santé du personnel communal

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier n°31 – Actualisation de l'affectation des véhicules de service avec remisage à domicile

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier Cabinet du Maire :

Dossier n°32 – Attribution d'une subvention exceptionnelle en faveur de l'association La Caliente

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossier Culture :

Dossier n°33 - Acquisition d'œuvres d'art

Il s'agit de 14 tableaux d'une peintre renommé retraçant le chemin de croix. A. MAHIEU trouve que 24 000 € est une somme importante dans cette conjoncture et demande où ces tableaux seront exposés.

L VALAY précise qu'il s'agit d'une très belle collection déjà admirée deux fois sur Marmande, à l'église Notre Dame et la galerie Egrégore. Elle signale que l'emplacement de cette série de tableaux sera défini en Commission Culture.

M. le MAIRE dit avoir une préférence pour le cloître ou la chapelle Caillade et A. MAHIEU fait remarquer que le cloître est à sécuriser

M. CERUTI s'interroge si ce chemin de croix est bien une priorité dans le contexte actuel. Ce à quoi M. le MAIRE lui répond qu'au-delà des vertus religieuses qui ne nous concernent pas, il s'agit là quand même d'une œuvre picturale et d'un artiste de premier plan ce qui présentera un intérêt culturel et touristique majeur.

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

Dossiers Urbanisme :

Dossier n°34 – Acquisition de deux hangars sur le site de l'ancienne usine CESA.

C. CILLIERES interroge sur le montant des travaux à réaliser sur ces bâtiments.

Le coût sera d'environ 350 000 € mais un seul Hangar sera concerné cette année et pourra être utilisé par plusieurs associations

Votants : 32 - Abstention : 0 - Exprimés : 32 - Contre : 0 - Pour : 32 - Dossier adopté à l'unanimité

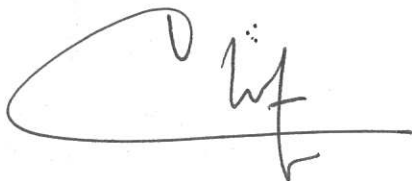
Décisions

- ♦ Décision n° 2016.031 - 22.02.16 - Contrat de location n°01.16 CB entre la Commune de Marmande et Monsieur Laurent Mudry
- ♦ Décision n° 2016.032 – 23.02.16 - Avenant au contrat d'hébergement du Progiciel ORPHEE
- ♦ Décision n° 2016.033 – 24.02.16 - Contrat de Maintenance des barrières d'accès du Centre Technique Municipal
- ♦ Décision n° 2016.034 – 24.02.16 - Contrat de Maintenance du groupe électrogène de L'Espace Expositions
- ♦ Décision n° 2016.035 – 25.02.16 - Renouvellement Contrat de Maintenance OTIS
- ♦ Décision n° 2016.036 – 28.02.16 - Mise à disposition du Comoedia au Département du Lot-et-Garonne
- ♦ Décision n° 2016.037 – 29.02.16 - Contrat de cession avec l'Orchestre des Symphonistes d'Aquitaine
- ♦ Décision n°2016.038 – 29.02.16 - Autorisation d'exploitation temporaire d'une licence de plein exercice au profit de Monsieur SENDER Cédric à l'espace Exposition de Marmande
- ♦ Décision n° 2016.039 – 29.02.16 - 1er Festival MONDOCLOWN (Annule et remplace la décision n° 2016.022)
- ♦ Décision n° 2016.040 – 02.03.16 - Maîtrise d'œuvre – Opération Centre Ville, Cœur de Vie –Aménagement promenade Cœur de Lion et Place de la Filhole - Marché n°15.24
- ♦ Décision n° 2016.041 – 02.03.16 - Don d'un fonds d'archives par Madame Anne-Marie SAINT-MARC
- ♦ Décision n° 2016.042 – 02.03.16 - Le quartier Bédât fête « le printemps des poètes

- ♦ Décision n° 2016.043 – 02.03.16 - Paiement du CLAE et de la restauration scolaire par Terminal CB portable
- ♦ Décision n° 2016.044 – 02.03.16 - Fourniture de matériaux de bâtiment - Marché n°2015-01 - Avenant n°2 - Lot 8 matériaux de construction.
- ♦ Décision n° 2016.045 – 04.03.16 - Autorisation d'ester en justice Recours en appel à l'encontre du permis de construire n° 047.157.13 F 0042 accordée à la SCI J2L représentée par M. LUNAUD Ludovik
- ♦ Décision n° 2016.046 – 04.03.16 - Autorisation d'ester en justice Recours en appel à l'encontre du permis de construire n° 047.157.12 F 0037 accordée à la SCI ISIS représentée par M. ALBERT Jean-Claude
- ♦ Décision n° 2016.047 – 04.03.16 - Tarifs préférentiels pour le spectacle de danse « 3 Soli »
- ♦ Décision n° 2016.048 – 07.03.16 - Repas Printemps Irlandais du 19 mars 2016
- ♦ Décision n°2016.049 – 08.03.16 - Contrat de maintenance du Logiciel BL SCAN Courier (annule et remplace la décision n° 2015.204)
- ♦ Décision n° 2016.050 – 08.03.16 - Maîtrise d'œuvre – Opération Centre Ville, Cœur de Vie – Réaménagement des espaces publics et des voiries du quartier du marché de Marmande - Marché n° 16.01
- ♦ Décision n° 2016.051 – 09.03.16 - Contrat pour la vérification périodique des installations électriques des établissements recevant du public et pour la vérification des installations ou équipements thermiques-fluides - Année 2016
- ♦ Décision n° 2016.052 – 10.03.16 - Animations estivales à la Filhole
- ♦ Décision n° 2016.053 – 10.03.16 - Location d'un ensemble immobilier situé rue Auguste Renoir appartenant à la SAS Foncière Manet
- ♦ Décision n° 2016.054 – 17.03.16 - Avenant au contrat de maintenance de l'ascenseur de la bibliothèque avec la société OTIS
- ♦ Décision n° 2016.055 – 17.03.16 - Avenant au contrat de maintenance de l'ascenseur du musée avec la société OTIS
- ♦ Décision n° 2016.056 – 17.03.16 - Souscription des contrats d'assurance pour les besoins de la commune - Marché 2014.01 Lot n° 1 - Avenant n°1
- ♦ Décision n° 2016.057 – 17.03.16 - Souscription des contrats d'assurance du personnel – risques statutaires - Marché 13.16 - Avenant n° 4
- ♦ Décision n° 2016.058 -18.03.2016 - Contrat de cession avec l'Orchestre des Symphonistes d'Aquitaine
- ♦ Décision n° 2016.059 – 18.03.2016 - Marmande en Fête Spectacle taurin
- ♦ Décision n° 2016.060 – 18.03.2016 - Exposition d'art contemporain de Pascal COUDRET

L'ordre du jour étant épuisé, M. le MAIRE lève la séance à 22 heures 55.

Le Secrétaire de séance,
Roland CHRISTEN



Le Maire de Marmande,
Daniel BENQUET

